



Communauté de Communes
BASTIDES DE LOMAGNE

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Secteur Saint Clair / Mauvezin

Exercice 2021

1. Caractérisation technique du service	3
1.1. Présentation du territoire desservi	3
1.2. Mode de gestion du service	3
1.3. Estimation de la population desservie (D201.0).....	4
1.4. Nombre d'abonnés.....	4
1.5. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)..	4
1.6. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert et Volumes facturés.....	5
1.8. Ouvrages d'épuration des eaux usées	5
1.9. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0). 15	
1.9.1. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration ...	15
2. Tarification de l'assainissement et recettes du service	15
2.1. Modalités de tarification	15
2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)	17
3. Indicateurs de performance	18
3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1).....	17
3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B).....	18
3.3. Conformité de la collecte des effluents (P203.3).....	20
3.4. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)	20
3.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3).....	21
3.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3).....	22
4. Tableau récapitulatif des indicateurs.....	26

1. Caractérisation technique

1.1. Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau communal
 intercommunal

- Nom de la collectivité : Communauté de Communes Bastides de Lomagne
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté de communes
- Compétences liées au service :

	Oui	Non
Collecte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépollution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de raccordement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elimination des boues produites	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Et à la demande des propriétaires : Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Avensac, Avezan, Bivès, Estramiac, Gaudonville, L' Isle-Bouzon, Labrihe, Mauroux, Mauvezin, Monfort, Pessoulens, Saint-Clar, Sainte-Gemme, Sarrant, Solomiac, Tournecoupe
- Existence d'une CCSPL Oui Non

1.2. Mode de gestion du service



Le service est exploité en régie
 régie par régie à autonomie financière

1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert 3466 habitants au 31/12/2021.

Indice calculé à partir des données INSEE (2015 accessible en 2019) sur la population et le nombre de logement pour les communes concernées

1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 2086 abonnés au 31/12/2021.
 La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2021	Nombre d'abonnés non domestiques au 31/12/2021	Nombre total d'abonnés au 31/12/2020
Total	1	2085	2086

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : 2086.
 La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 67.29 abonnés/km) au 31/12/2021.
 Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 1.66 habitants/abonné au 31/12/2021.

1.5. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)



Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 1 au 31/12/2021.

1.6. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert

Envoyé en préfecture le 21/10/2022
Reçu en préfecture le 21/10/2022
Publié le 21/10/2022
ID : 032-200034726-20221017-D17102022_6A-DE

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement

- 1,5 km de réseau unitaire hors branchements,
 - 29,5 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,
- soit un linéaire de collecte total de 31 km. (31 km au 31/12/2020)

1.7 Volumes facturés

	Volumes facturés durant l'exercice 2020 en m3	Volumes facturés durant l'exercice 2021 en m3	Variation
Total des volumes facturés aux abonnés	161 718	174 907	8.2%

1.8 Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère 18 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux


STEU N°1 : Station d'épuration de PESSOULENS
Code Sandre de la station : 0532313V001

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres Plantés		
Date de mise en service	01/10/2006		
Commune d'implantation	PESSOULENS (32313)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	60		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	9		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 01/10/2006 ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau Le Portet puis La Baysole	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

STEU N°2 : Station d'épuration de GAUDONVILLE
Code Sandre de la station : 0532139V001

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Lit bactérien		
Date de mise en service	01/03/1986		
Commune d'implantation	GAUDONVILLE (32139)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	80		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	16		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 01/03/1986 ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Fossé puis ruisseau de Tujas et de Lavassere	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

STEU N°3 : Station d'épuration de SAINT-CLAR - Base de loisirs
Code Sandre de la station : 0532370V003

Caractéristiques générales		Envoyé en préfecture le 21/10/2022	
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres Plantés	Reçu en préfecture le 21/10/2022	
Date de mise en service	30/06/2013	Publié le 21/10/2022 	
Commune d'implantation	SAINT-CLAR (32370)		
Lieu-dit	Es Calaves		
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	100		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	15		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 30/06/2013 ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau longeant la voie communale n°6 puis l'Arrats	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

STEU N°4 : Station d'épuration de L'ISLE-BOUZON
Code Sandre de la station : 0532158V001

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Lit bactérien		
Date de mise en service	01/01/1992		
Commune d'implantation	L'ISLE-BOUZON (32158)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	80		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	13		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 01/01/1992 ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Fossé (50m) puis ruisseau (80m) puis L'Auroue	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

STEU N°5 : Station d'épuration de TOURNECOUPE
Code Sandre de la station : 0532452V002

Envoyé en préfecture le 21/10/2022

Reçu en préfecture le 21/10/2022

Publié le 21/10/2022

SLO

ID : 032-200034726-20221017-D17102022_6A-DE

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres Plantés		
Date de mise en service	01/09/2007		
Commune d'implantation	TOURNECOUPE (32452)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	180		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	27		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 01/09/2007 ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau de Genestou puis l'Arrats	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

STEU N°6 : Station d'épuration de SAINT-CLAR
Code Sandre de la station : 0532370V002

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Lit bactérien		
Date de mise en service	01/11/1985		
Commune d'implantation	SAINT-CLAR (32370)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	1500		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	240		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du 01/10/2012 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	L'Arrats (après fossé busé)	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
DCO	300	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
MES	281	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50

STEU N°7 : Station de BOUVEES
Code Sandre de la station : 0532173V001

Envoyé en préfecture le 21/10/2022

Reçu en préfecture le 21/10/2022

Publié le 21/10/2022



ID : 032-200034726-20221017-D17102022_6A-DE

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres Plantés		
Date de mise en service	01/01/2011		
Commune d'implantation	LABRIHE (32173)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	100		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	15		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Fossé puis Ruisseau de Courdéou	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

STEU N°8 : Station d'épuration de SOLOMIAC
Code Sandre de la station : 0532436V002

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres plantés		
Date de mise en service	Janvier 2014		
Commune d'implantation	SOLOMIAC		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	350		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	52		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	La Gimone	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres plantés		
Date de mise en service	Décembre 2012		
Commune d'implantation	AVENSAC		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	110		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	16		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Fossé	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres à Sables		
Date de mise en service	01/02/1996		
Commune d'implantation	MAUROUX (32248)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	50		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	8		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 01/02/1996 ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau de Caillaou puis L'Arrats	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

STEU N°11 : Station d'épuration de SAINTE-GENEVIÈVE
Code Sandre de la station : 0532376V001

Envoyé en préfecture le 21/10/2022
Reçu en préfecture le 21/10/2022
Publié le 21/10/2022
ID : 032-200034726-20221017-D17102022_6A-DE

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Lit bactérien		
Date de mise en service	01/12/1980		
Commune d'implantation	SAINTE-GEMME (32376)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	30		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	5		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du		
	<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du	01/12/1980	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Fossé puis Ruisseau L'Ourbat	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

STEU N°12 : Station d'épuration de MAUVEZIN
Code Sandre de la station : 0532249V001

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Boue activée aération prolongée (très faible charge)		
Date de mise en service	01/02/1974		
Commune d'implantation	MAUVEZIN (32249)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	1750		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	529		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du	11/06/2009	
	<input type="checkbox"/> Déclaration en date du	...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Bief du Moulin puis L'Arrats	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	25	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	94
DCO	125	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	84
MES	35	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	94
NTK	51	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	49

STEU N°13 : Station d'épuration de SARRANT
Code Sandre de la station : 0532416V001

Envoyé en préfecture le 21/10/2022

Reçu en préfecture le 21/10/2022

Publié le 21/10/2022



ID : 032-200034726-20221017-D17102022_6A-DE

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Lagunage naturel		
Date de mise en service	01/09/1991		
Commune d'implantation	SARRANT (32416)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	100		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	16		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/>	Autorisation en date du	
	<input type="checkbox"/>	Déclaration en date du	
	...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau le Sarrampion	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

STEU N°14 : Station d'épuration de MONFORT
Code Sandre de la station : 0532269V001

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Lit bactérien		
Date de mise en service	01/12/1987		
Commune d'implantation	MONFORT (32269)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	300		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	45		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/>	Autorisation en date du 08/07/2008	
	<input type="checkbox"/>	Déclaration en date du	
	...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau du Picharrot puis L'Orbe	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

STEU N°15 : Station d'épuration d'ESTRAMIA
Code Sandre de la station : 0532129V001

Envoyé en préfecture le 21/10/2022

Reçu en préfecture le 21/10/2022

Publié le 21/10/2022

SLO

ID : 032-200034726-20221017-D17102022_6A-DE

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres à Sables		
Date de mise en service	01/01/2008		
Commune d'implantation	ESTRAMIAC (32129)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	100		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	15		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 01/01/2008 ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Fossé puis ruisseau	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

STEU N°16 : Station d'épuration BIVES
Code Sandre de la station : 0532055V001

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres Plantés		
Date de mise en service	01/11/2008		
Commune d'implantation	BIVES (32055)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	80		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	12		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 01/11/2008 ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Fossé puis ruisseau 'le Nappard'	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

STEU N°17 : Station d'épuration de AVEZAN
Code Sandre de la station : 0532023V001

Envoyé en préfecture le 21/10/2022
Reçu en préfecture le 21/10/2022
Publié le 21/10/2022
ID : 032-200034726-20221017-D17102022_6A-DE



Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres Plantés		
Date de mise en service	01/07/2006		
Commune d'implantation	AVEZAN (32023)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	125		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	19		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 01/07/2006 ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Fossé puis L'Arrats	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

STEU N°18 : Station d'épuration de BAJONNETTE
Code Sandre de la station : 0532026V001

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)			
Date de mise en service	01/01/2020		
Commune d'implantation	BAJONNETTE (32026)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	70		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	11		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 01/01/2020 ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Fossé puis L'Arrats	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

1.9 Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration

1.9.1 Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration



Boues évacuées entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2020 en tMS	Exercice 2021 en tMS
Station d'épuration de PESSOULENS (Code Sandre : 0532313V001)	0	0
Station d'épuration de GAUDONVILLE (Code Sandre : 0532139V001)	0	0
Station d'épuration de BAJONNETTE (Code Sandre : 0532139V001)		0.55
Station d'épuration de SAINT-CLAR - Base de loisirs (Code Sandre : 0532370V003)	0	0
Station d'épuration de L'ISLE-BOUZON (Code Sandre : 0532158V001)	0.39	0.39
Station d'épuration de TOURNECOUPE 2 (Code Sandre : 0532452V002)	0	0
Station d'épuration de SAINT-CLAR (Code Sandre : 0532370V002)	4.33	7.35
Station de BOUVEES (Code Sandre : 0532173V001)	0	0
Station d'épuration de SOLOMIAC (Code Sandre : 0532436V002)	0	0
Station d'épuration d'AVENSAC (Code Sandre : 0532021V001)	0	0
Station d'épuration de MAUROUX (Code Sandre : 0532248V001)	0,38	0,39
Station d'épuration de SAINTE-GEMME (Code Sandre : 0532376V001)	0	0
Station d'épuration de MAUVEZIN (Code Sandre : 0532249V001)	13.46	9.62
Station d'épuration de SARRANT (Code Sandre : 0532416V001)	0	0
Station d'épuration de MONFORT (Code Sandre : 0532269V001)	4.21	0
Station d'épuration d'ESTRAMIAC (Code Sandre : 0532129V001)	0	0
Station d'épuration BIVES (Code Sandre : 0532055V001)	0	0
Station d'épuration de AVEZAN (Code Sandre : 0532023V001)	0	0
Total des boues évacuées	22.8	23.2

service

2.7 Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2020 et 01/01/2021 sont les suivants :

	Au 01/01/2021	Au 01/01/2022
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) ⁽¹⁾	1000	1000

⁽¹⁾ Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Égout (PRE)

Tarifs		Au 01/01/2021	Au 01/01/2022
Part de la collectivité			
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement ⁽¹⁾	54,34 €	54.34 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Prix au m ³	1.06€/m ³	1,06 €/m ³
Taxes et redevances			
	Taux de TVA ⁽²⁾	0 %	0%
	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,25 €/m ³	0,25 €/m ³

⁽¹⁾ Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.

⁽²⁾ L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 11/04/2016 fixant la Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement effective à compter du 11/04/2016.
- Délibération du 10/04/2017 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif effectifs à compter du 01/07/2017.
- Délibération du 12/04/2018 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif effectifs à compter du 01/07/2018.
- Délibération du 29/10/2019 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif effectifs à compter du 01/01/2020.
- Délibération du 29/10/2019 fixant la Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement effective à compter du 01/01/2020.



2.8 Facture d'assainissement type (D204.0)

Envoyé en préfecture le 21/10/2022
Reçu en préfecture le 21/10/2022
Publié le 21/10/2022
ID : 032-200034726-20221017-D17102022_6A-DE

Les tarifs applicables au 01/01/2021 et au 01/01/2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Tarifs	Au 01/01/2021	Au 01/01/2022	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	54.34	54.34	
Part proportionnelle	127.20	127.20	0%
Montant HT de la facture de 120 m ³	181.54	181.54	0%
Taxes et redevances			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	30.00	30.00	0%
Montant des taxes et redevances pour 120m ³	30,00	30.00	0%
Total	211.54	211.54	0%
Prix TTC au m ³	1.76	1.76	0%

ATTENTION : si la production et/ou le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convient de rajouter ces tarifs dans le tableau précédent.

La facturation est effectuée avec une fréquence : semestrielle

3.7 Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)



Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2021, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 100% des abonnés potentiels.

3.8 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

No	Envoyé en préfecture le 21/10/2022	points 5,0 potentiel
	Reçu en préfecture le 21/10/2022	
	Publié le 21/10/2022	
	ID : 032-200034726-20221017-D17102022_6A-DE	

PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Oui	12
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		70%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	80%	13
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions ⁽³⁾	20%	0
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux ⁽⁴⁾	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
TOTAL (indicateur P202.2B)	120	-	60

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 60 pour l'exercice 2020.
(60 pour 2019p)

3.9 Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)

Envoyé en préfecture le 21/10/2022
Reçu en préfecture le 21/10/2022
Publié le 21/10/2022
ID : 032-200034726-20221017-D17102022_6A-DE



(Obligatoire uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur - de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH - s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.
Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
Station d'épuration de PESSOULENS	1	100	100
Station d'épuration de GAUDONVILLE	2	100	100
Station d'épuration de BAJONNETTE	3		100
Station d'épuration de SAINT-CLAR - Base de loisirs	6	100	100
Station d'épuration de L'ISLE-BOUZON	2	100	100
Station d'épuration de TOURNECOUPE 2	9	100	100
Station d'épuration de SAINT-CLAR	54	100	100
Station de BOUVEES	2	100	100
Station d'épuration de SOLOMIAC	10	100	100
Station d'épuration d'AVENSAC	3	100	100
Station d'épuration de MAUROUX	3	100	100
Station d'épuration de SAINTE-GEMME	2	0	0
Station d'épuration de MAUVEZIN	54	100	100
Station d'épuration de SARRANT	5	100	100
Station d'épuration de MONFORT	11	0	0
Station d'épuration d'ESTRAMIAC	3	100	100
Station d'épuration BIVES	2	100	100
Station d'épuration de AVEZAN	3	100	100

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité des équipements des STEU est 95.

3.10 Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)



(Obligatoire uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur - de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des

eaux usées d'une capacité > 2000 EH - s'obtient auprès de la Police de l'eau.
 Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

Envoyé en préfecture le 21/10/2022
 Reçu en préfecture le 21/10/2022
 Publié le 21/10/2022
 ID : 032-200034726-20221017-D17102022_6A-DE

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
Station d'épuration de PESSOULENS	1	100	100
Station d'épuration de GAUDONVILLE	2	0	0
Station d'épuration de BAJONNETTE	3		100
Station d'épuration de SAINT-CLAR - Base de loisirs	6	100	100
Station d'épuration de L'ISLE-BOUZON	2	0	100
Station d'épuration de TOURNECOUPE 2	9	100	100
Station d'épuration de SAINT-CLAR	54	100	100
Station de BOUVEES	2	100	100
Station d'épuration de SOLOMIAC	10	100	100
Station d'épuration d'AVENSAC	3	100	100
Station d'épuration de MAUROUX	3	100	100
Station d'épuration de SAINTE-GEMME	2	0	0
Station d'épuration de MAUVEZIN	54	100	100
Station d'épuration de SARRANT	5	100	100
Station d'épuration de MONFORT	11	0	0
Station d'épuration d'ESTRAMIAC	3	100	100
Station d'épuration BIVES	2	100	100
Station d'épuration de AVEZAN	3	100	100

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est 91.

3.11 Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la



Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

Station d'épuration de PESSOULENS :

Filières mises en oeuvre		tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

⁽¹⁾ L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

Station d'épuration de GAUDONVILLE :

Filières mises en oeuvre		tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

Station d'épuration de BAJONNETTE :

Filières mises en oeuvre		tMS
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0.55
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0,55

Station d'épuration de SAINT-CLAR - Base de loisirs :

Filières mises en oeuvre		tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

Station d'épuration de L'ISLE-BOUZON :

Filières mises en oeuvre		tMS
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0.39
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0,39

Station d'épuration de TOURNECOUPE 2 :

Filières mises en oeuvre		tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

Station d'épuration de SAINT-CLAR :

Filières mises en oeuvre		
Compostage	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		7.26

Envoyé en préfecture le 21/10/2022
 Reçu en préfecture le 21/10/2022
 Publié le 21/10/2022
 ID : 032-200034726-20221017-D17102022_6A-DE

Station de BOUVEES :

Filières mises en oeuvre	tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>	0

Station d'épuration de SOLOMIAC :

Filières mises en oeuvre	tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>	0

Station d'épuration d'AVENSAC :

Filières mises en oeuvre	tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>	0

Station d'épuration de MAUROUX :

Filières mises en oeuvre		tMS
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0.39
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0.39

Station d'épuration de SAINTE-GEMME :

Filières mises en oeuvre	tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>	0

Station d'épuration de MAUVEZIN :

Filières mises en oeuvre		tMS
Compostage	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		13.46

Station d'épuration de SARRANT :

Envoyé en préfecture le 21/10/2022
 Reçu en préfecture le 21/10/2022
 Publié le 21/10/2022
 ID : 032-200034726-20221017-D17102022_6A-DE

Filières mises en oeuvre	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>	

Station d'épuration de MONFORT :

Filières mises en oeuvre		tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

Station d'épuration d'ESTRAMIAC :

Filières mises en oeuvre		tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

Station d'épuration BIVES :

Filières mises en oeuvre		tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

Station d'épuration de AVEZAN :

Filières mises en oeuvre		tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

$$\text{taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} * 100$$

Pour l'exercice 2021, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100% (100% en 2020).

4 Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2020	Valeur 2021
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	4290	3466
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	1	1
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	22.8	23.2
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	1.76	1.76
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100%	100%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	60	60
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	95%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	97%	91%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%